

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



S.C.P. Stéphane PIDANCE & Séverine GUY

Huissiers de Justice Associés
près la Cour d'Appel de Bourges
Site internet : www.scp-pidance-guy.fr

SCP STEPHANE PIDANCE & SEVERINE GUY**Commissaires de Justice Associés**

Résidence Descartes - 5 Ter, rue de la Gaucherie
18100 VIERZON

☎ : 02.48.61.58.13 - ✉ : guy.severine.huissier@orange.fr

🌐 : www.scp-pidance-guy.fr

Office à ST AMAND MONTROND (18200) et Bureau à LA GUERCHE S/L'AUBOIS (18150)

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX ET LE VINGT-TROIS JUIN****A LA DEMANDE DE :**

La SELAS ZANNI & ASSOCIES précédemment SCP OLIVIER ZANNI agissant poursuites et diligences de Maître Olivier ZANNI, mandataire à la liquidation judiciaire de la désigné à cette fonction suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de BOURGES en date du 30 mai 2023 confirmé par arrêt de la Cour d'Appel de Bourges du 11 janvier 2024 et certificat de non-pourvoi du 29 avril 2024, dont le siège social est 34, rue d'Auron à BOURGES (18000)

Ayant pour avocat constitué le Cabinet de la SCP SOREL & ASSOCIES, agissant par Maître Pierrick SALLE, Avocats au Barreau de Bourges (Cher), demeurant dite ville 3, rue Emile Zola.

AGISSANT EN VERTU :

Des articles R 322-1 et R 322-2 du code des procédures civiles d'exécution, de l'expédition dûment en forme exécutoire d'une ordonnance rendue par le Juge Commissaire près le Tribunal Commerce de BOURGES en date du 02 septembre 2025 mise au bas d'une requête présentée à lui le 06 novembre 2024 et d'un arrêt contradictoire rendue par la Chambre Commerciale de la Cour d'Appel de Bourges en date du 10 avril 2026.

Ladite ordonnance confirmée par l'arrêt autorisant la vente à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURGES de l'immeuble à l'actif de cette liquidation sur la commune de **VIERZON (Cher) 64, rue Félix Pyat** cadastré comme suit :

- Section BZ 269 64 rue Félix Pyat pour une contenance de 10a 03ca

Origine de propriété :

Ledit bien a été acquis suivant acte de vente du 29 août 2006 reçu par Maître FROGER, Notaire à Vierzon (Cher), de

Ledit acte a été publié et enregistré au Service de la Publicité Foncière de BOURGES 1 en date du 4 octobre 2006 sous les références Volume 2006 P n°6460.

Je soussignée, Maître Séverine GUY, Commissaire de Justice à la Résidence de VIERZON (18), membre de la S.C.P Stéphane PIDANCE et Séverine GUY titulaire d'Offices de Commissaires de Justice aux Résidences de SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) et VIERZON (Cher), dont le siège social est à SAINT-AMAND-MONTROND 34, rue du Docteur Coulon

Certifie m'être transportée ce jour sur la commune de **VIERZON (Cher) 8 rue de la Fringale** à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés, ci-dessus désignés.

Etant préalablement exposé qu'afin de disposer d'un accès au bien immobilier pour les besoins de ma mission, un rendez-vous a été pris pour ce jour à 16h00 avec Madame COBAN Turkan, propriétaire occupante.

Et là étant, en présence de :

- de la société CESAM sise à SAINT AMAND MONTROND (Cher), en charge des relevés techniques.
- , propriétaire occupante.

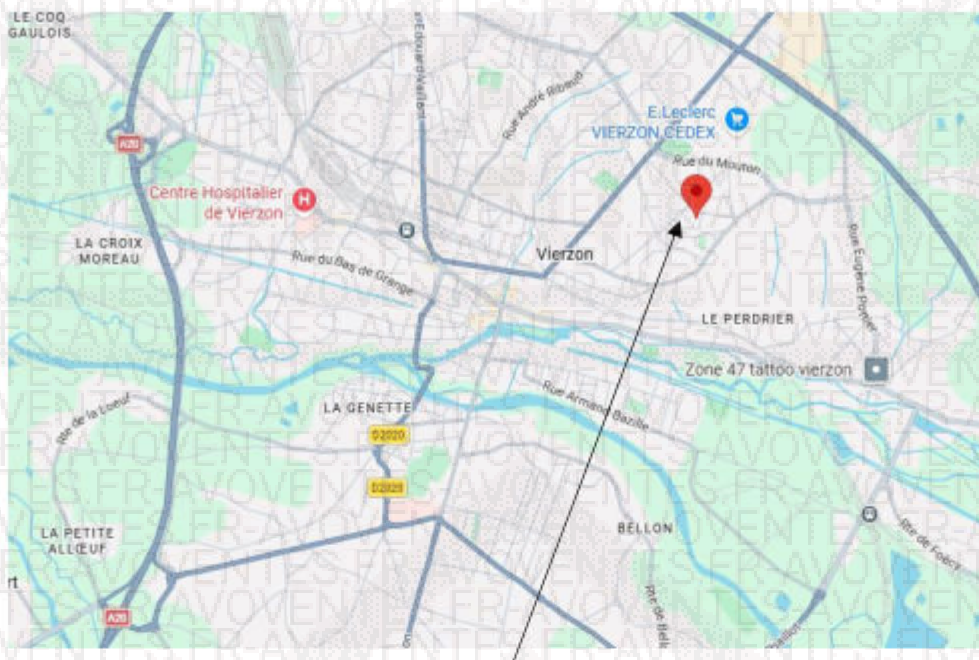
J'ai procédé aux constatations dont il ressort ce qui suit :

Situation/environnement

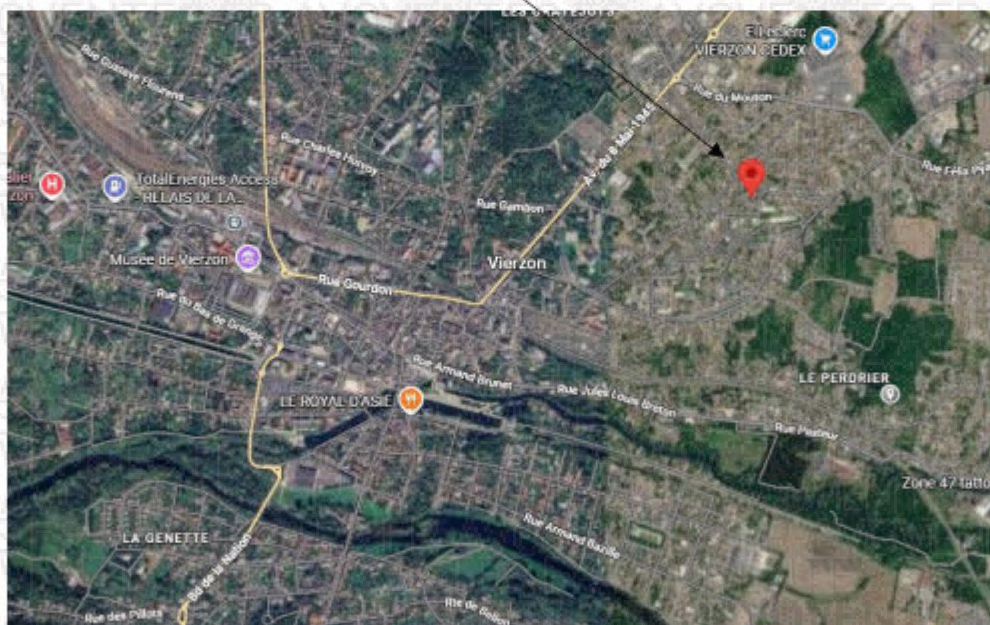
L'immeuble est situé sur la commune de VIERZON (Cher), Sous-Préfecture du Cher, au Nord-Ouest du département du Cher, la ville compte une population estimée à environ 27723 habitants. Elle dispose de l'ensemble des commerces, transports publics, services bancaires, administratifs, collèges et lycées. Sa position de carrefour tant ferroviaire que routier (A71 et A20) en fait un nœud de communication, ainsi qu'une ville passante.

La grande ville la plus proche est Bourges distante d'environ 35 km, PARIS se trouvant à environ 1h30.

Le bien immobilier est localisé à l'extérieur du centre-ville, au Nord-Est de la ville, dans un secteur pavillonnaire. L'environnement immédiat est urbain.



64, rue Félix Pyat- VIERZON (18)



Description du bien

Le bien immobilier dont s'agit est constitué d'une parcelle unique cadastrée section BZ 269 pour une contenance de 10a 03ca sur lequel est édifié un immeuble d'habitation élevé sur sous-sol compartimenté, dans le style des années 70.

Le terrain attenant dispose d'un beau volume et essentiellement concentré en façade avant avec une habitation très en retrait de la voie publique.



Parcelle BZ 269



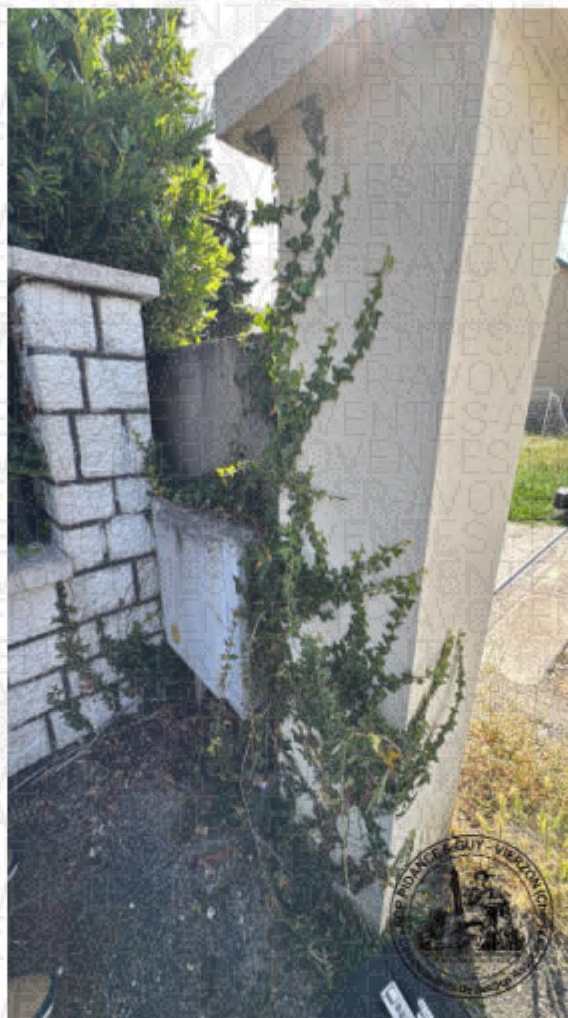
A. VUE EXTERIEURE

La propriété est implantée en bordure du domaine public bénéficiant d'un accès unique par un portail coulissant motorisé en aluminium en bon état, localisé en extrémité gauche.

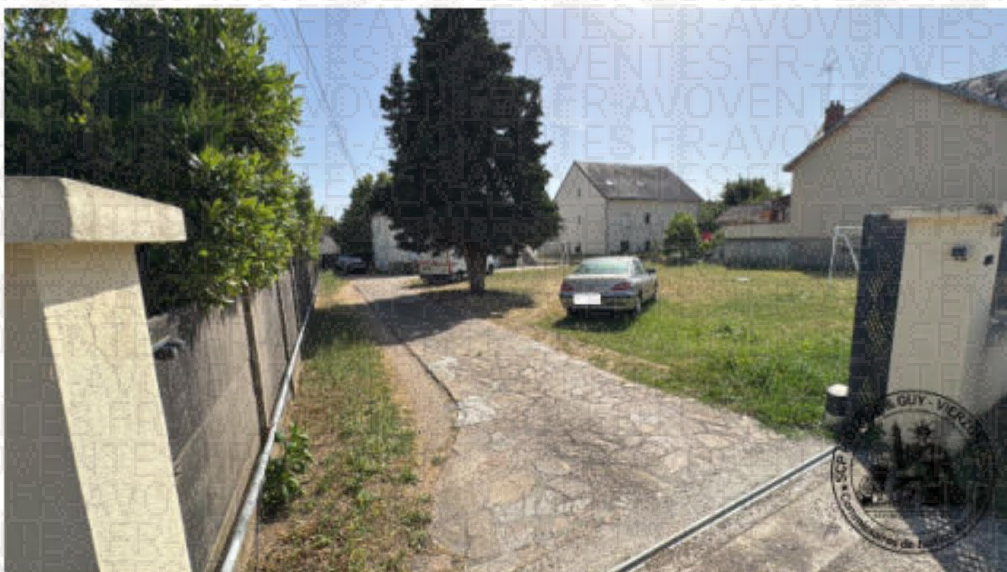
Elle est isolée sur rue par un muret maçonné finition enduite, surmonté de panneaux occultant en aluminium de conception récente.



A l'arrière du pilastre gauche du portail qui vient en léger débord se trouve le compteur gaz.



L'immeuble situé en retrait est desservi par un cheminement dallé carrossable au départ du portail longeant la limite de propriété et venant former une terrasse par devant l'habitation.



L'accès à l'immeuble s'effectue par un escalier maçonné, décroché en extrémité droite de façade avant ouvrant sur un porche longiligne desservant la porte d'entrée. Les garde-corps sont également maçonnés bénéficiant d'un enduit peint d'aspect défraîchi et localement noirci.



Au sol dalle béton brute, état d'usage, sous-face du porche recevant une peinture blanche d'aspect lisse et régulier, à la teinte homogène avec point lumineux.



Les façades de l'immeuble reçoivent un enduit type ciment peint, la façade avant est agrémentée en soubassement d'un parement pierres jointoyées. Les surfaces présentent un revêtement terni, localement noirci et fissuré.

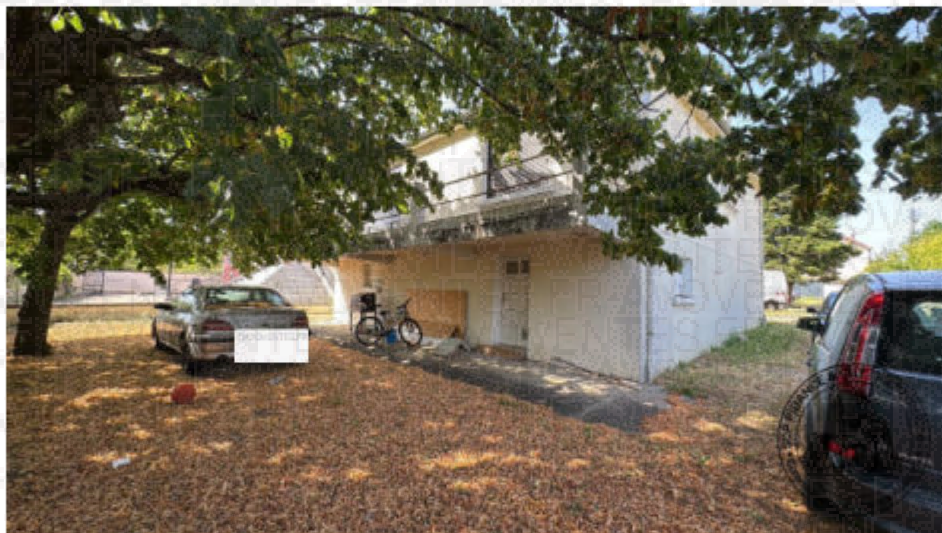


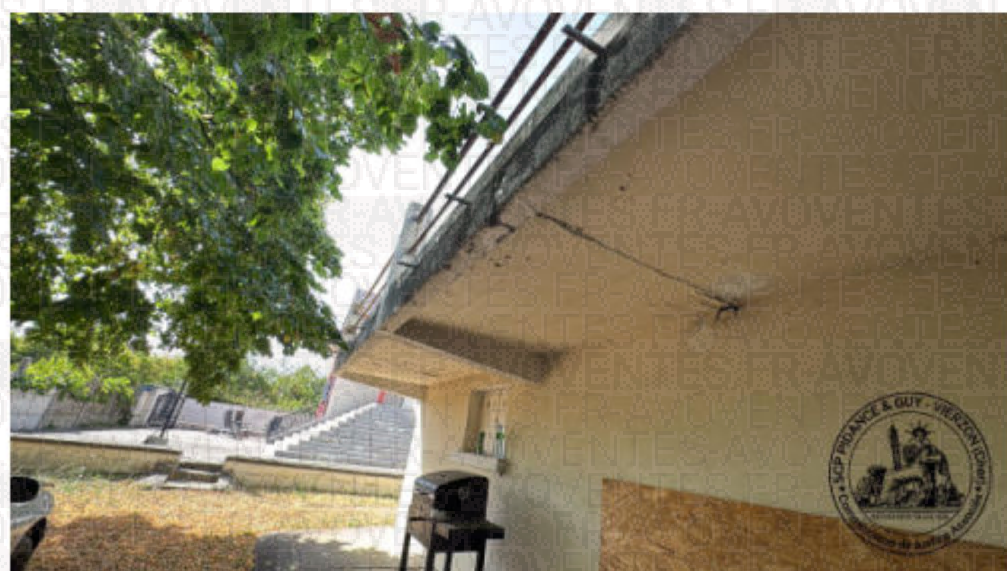
Couverture en tuiles mécaniques d'aspect correct mais contrôle à prévoir sur infiltrations déclarées par CAVOVENTES.FR, il s'y trouve deux souches de cheminée. Gouttières et descentes d'eau pluviales en zinc, les gouttières n'appellent pas de remarques particulières, on notera une descente sectionnée à mi-hauteur.





La façade arrière est prolongée d'une petite dalle maçonnée à l'état brut, noircie. En partie supérieure un balcon couvre la largeur de façade, ossature maçonnée avec garde-corps métallique, l'ensemble présentant des traces d'usure avec un revêtement de finition noirci, localement écaillé avec quelques fissurations.







Le terrain est en nature de pelouse, entretenu, quelques arbres principalement sur l'arrière de l'immeuble.



La propriété est close des fonds voisins à l'exception des limites avec les parcelles riveraines 983 , 928 et 929, un petit muret maçonné de très faible hauteur vient fixer la séparation de la parcelle 983.





B. VUE INTERIEURE

L'immeuble dont s'agit bénéficie d'un assainissement raccordé au réseau collectif, fonctionnel.

L'installation électrique est dans un état satisfaisant.

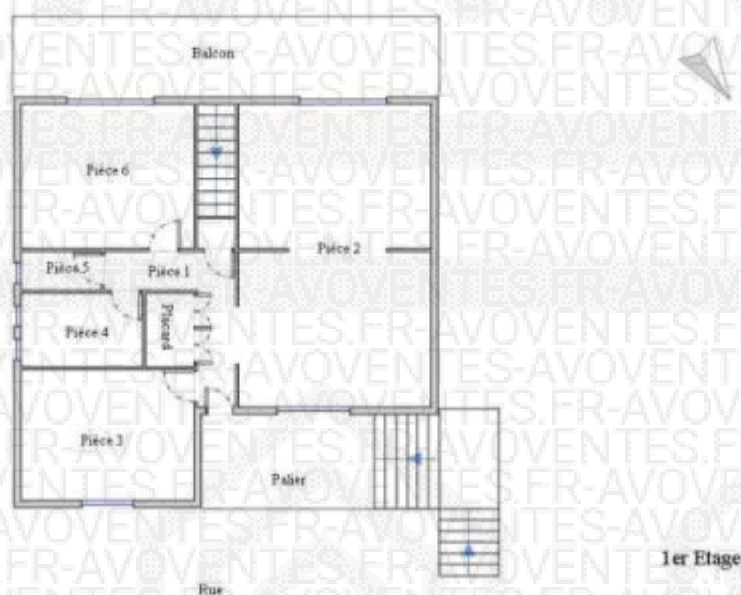
L'habitation est dotée d'un chauffage principal par chaudière à condensation alimentation gaz réseau de marque DE DIETRICH, en bon état datant de moins de 10 ans, associée à des radiateurs en fonte. Elle assure également la production d'eau chaude. Il s'y trouve un système VMC en état de fonctionnement.

L'immeuble offre une surface habitable de **121.60m²** Loi Carrez pour une surface au sol totale de 190,08 m², élevé sur sous-sol avec combles non aménageables, composé comme suit :

- À l'étage couloir distributif, cuisine, salle de bains, toilettes, salon, séjour, une chambre
- Au sous-sol deux chambres, buanderie, cave et garage

ÉTAGE

Plan de répartition des pièces



Entrée/Couloir distributif

L'entrée de l'immeuble ouvre directement sur un couloir distributif, elle est dotée d'une porte en aluminium avec oculus central, en bon état d'usage de fonctionnement.

Le sol est revêtu d'un linoléum de teinte gris anthracite avec plinthes en PVC assorti, dans un état satisfaisant nonobstant de légères déformations.

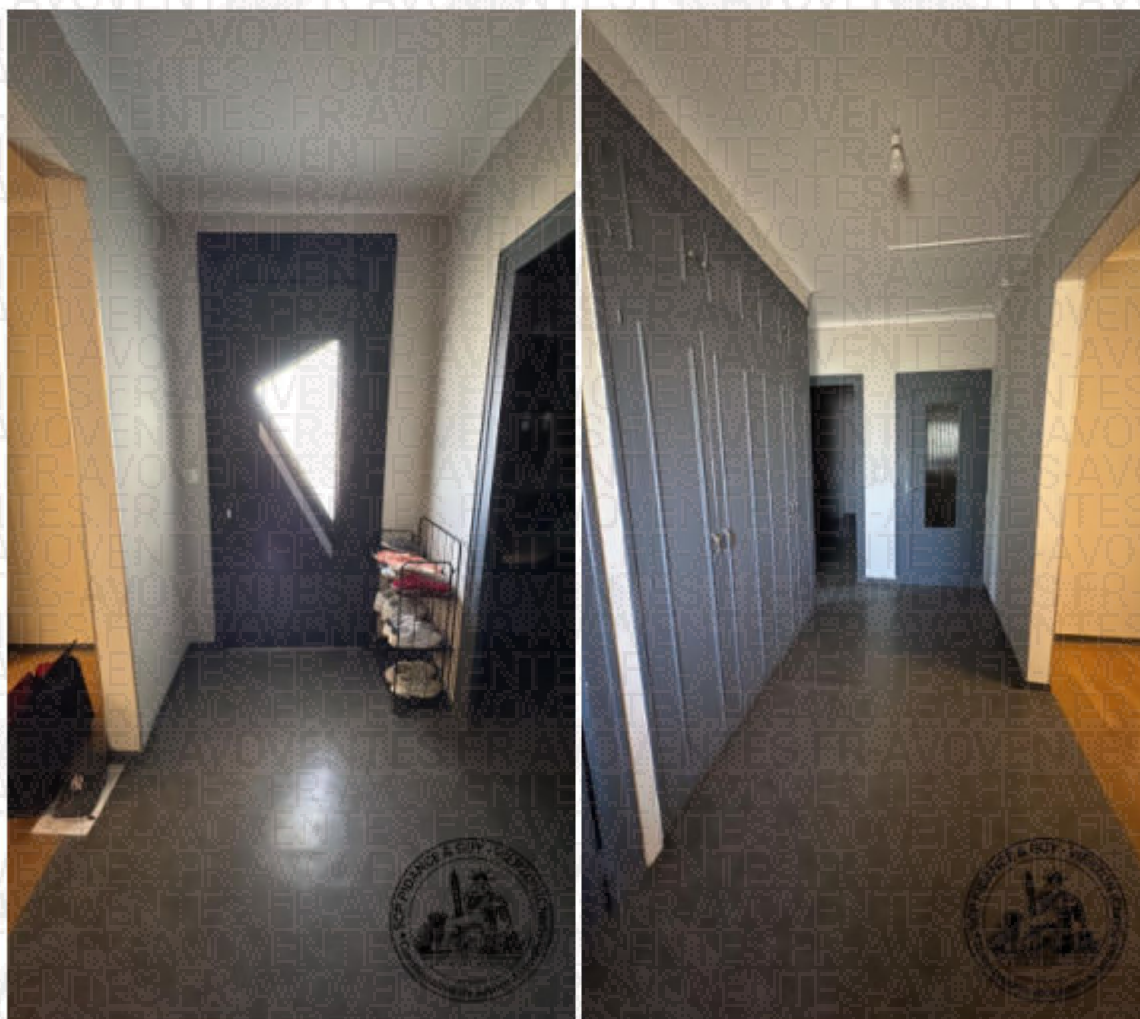
Les murs affichent un aspect homogène, revêtus de papier peint maintenu dans un état satisfaisant, on relèvera localement de très légers décolllements la jonction de certains lés.

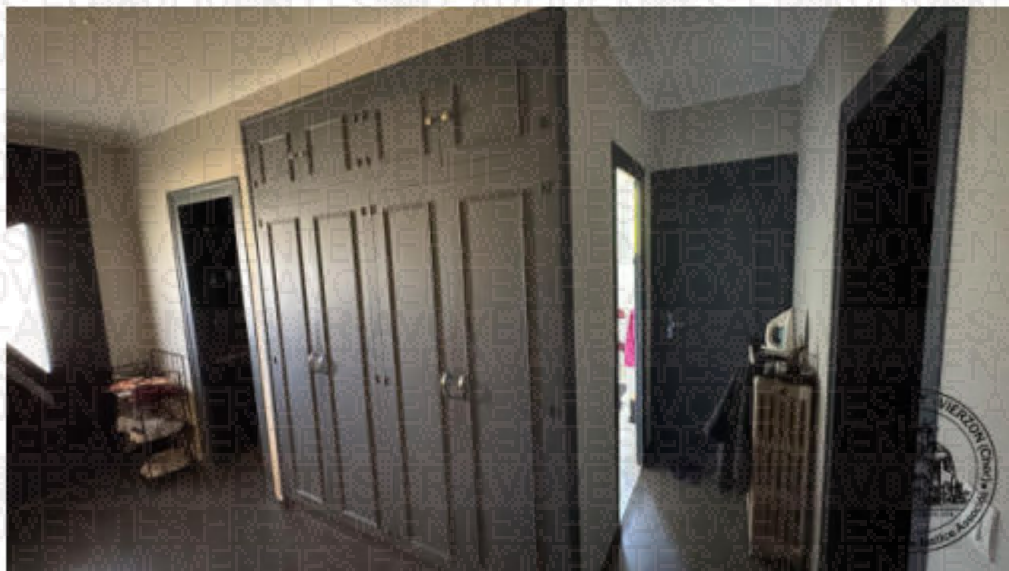
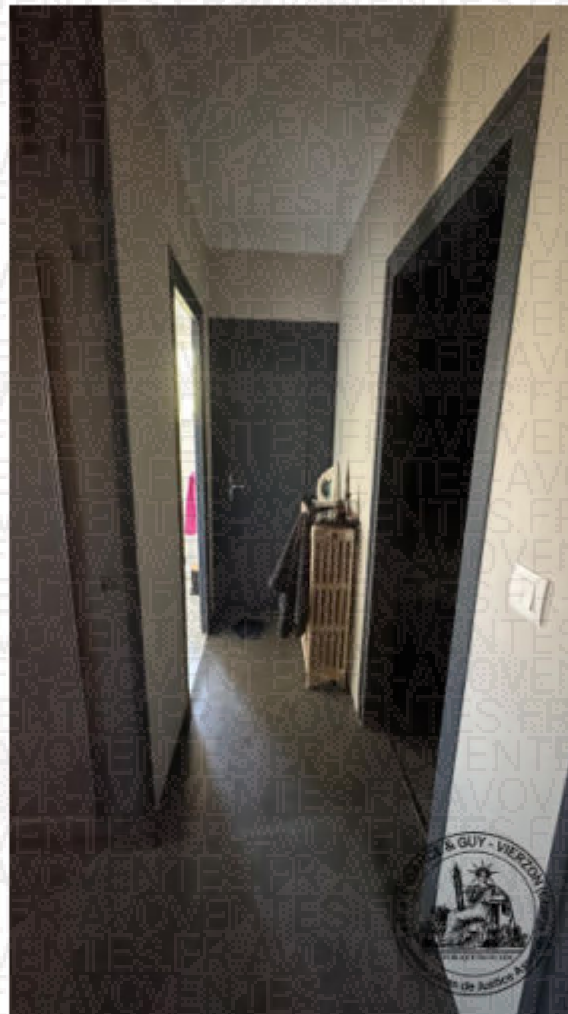
Le plafond bénéficie d'une peinture de teinte blanche homogène avec point lumineux, il s'y trouve la trappe d'accès vers les combles en lisière de laquelle on observera quelques zones écaillées. Cette trappe ouvre sur un escalier escamotable non opérationnel, de sorte que les combles ne seront pas visités.

Le chauffage est assuré par un radiateur en fonte dont la peinture présente de nombreuses zones écaillées mais sans dommage structurel apparent.

Présence de placards muraux fermés de portes bois, peintes de couleur contemporaine, dans un état correct.

Ce couloir permet de desservir l'ensemble des pièces du premier étage.







Cuisine

Accès depuis le couloir par une porte en bois ajourée en partie centrale, non récente mais ayant bénéficié d'une restauration peinture dans un état satisfaisant.

Le sol reçoit un revêtement linoléum similaire au couloir avec plinthes en PVC assorties l'ensemble dans un état satisfaisant nonobstant un raccord visible et quelques ondulations.

Les murs sont revêtus d'un papier peint dans un état satisfaisant, on relèvera en pied de la cloison située au droit de la porte d'accès des décollements avec des gondolements de surface.

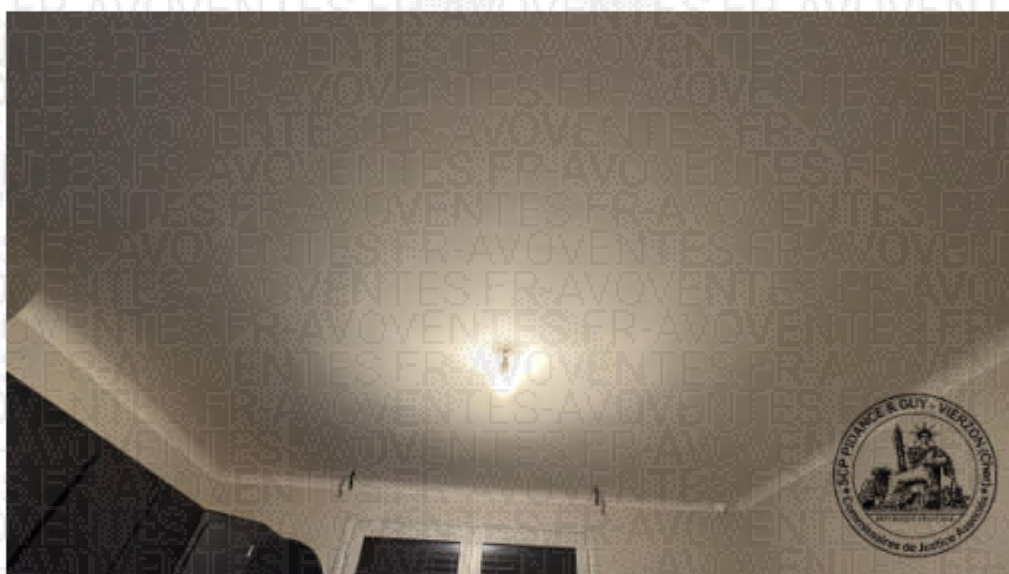
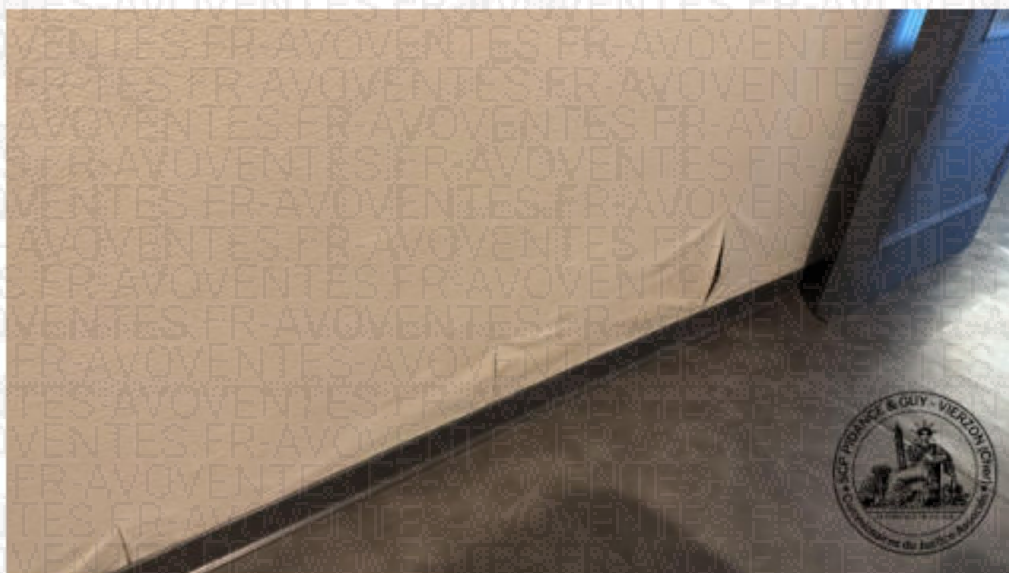
Le plafond bénéficie d'une peinture de teinte blanche, présentant une surface homogène, dans un état satisfaisant, point lumineux central, une ouverture circulaire non obturée est visible en angle droit, manifestement une bouche de ventilation de type VMC.

Le chauffage est assuré par un radiateur en fonte, finition peinture noire, sans anomalie apparente.

La lumière naturelle est apportée par une fenêtre menuiserie aluminium finition effet cèruse, doubles vantaux, double vitrage intact, en bon état. Elle est dotée d'un volet roulant motorisé teinte gris anthracite en bon état également.







Salle de bains

Accès depuis le couloir par une porte en bois pleine, non récente mais ayant bénéficié d'une restauration peinture dans un état satisfaisant.

Le sol reçoit un carrelage contemporain de teinte grise, dans un état satisfaisant.

Les murs sont habillés de faïence blanche jusqu'à mi-hauteur, le surplus reçoit une finition peinture. L'ensemble dans un état correct on relèvera sur la partie faïence des trous chevillés et localement un carreau fissuré.

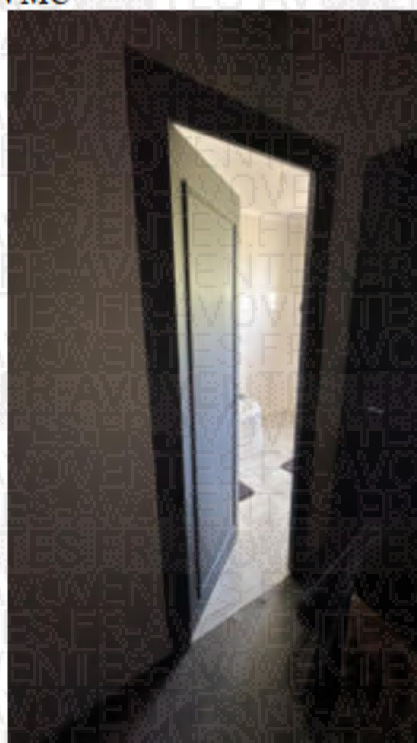
Le plafond bénéficie d'une peinture de teinte blanche, d'aspect homogène, on relèvera sur le pourtour des zones où le revêtement est craquelé ainsi que des boursouflures de type cloquages. Point lumineux central.

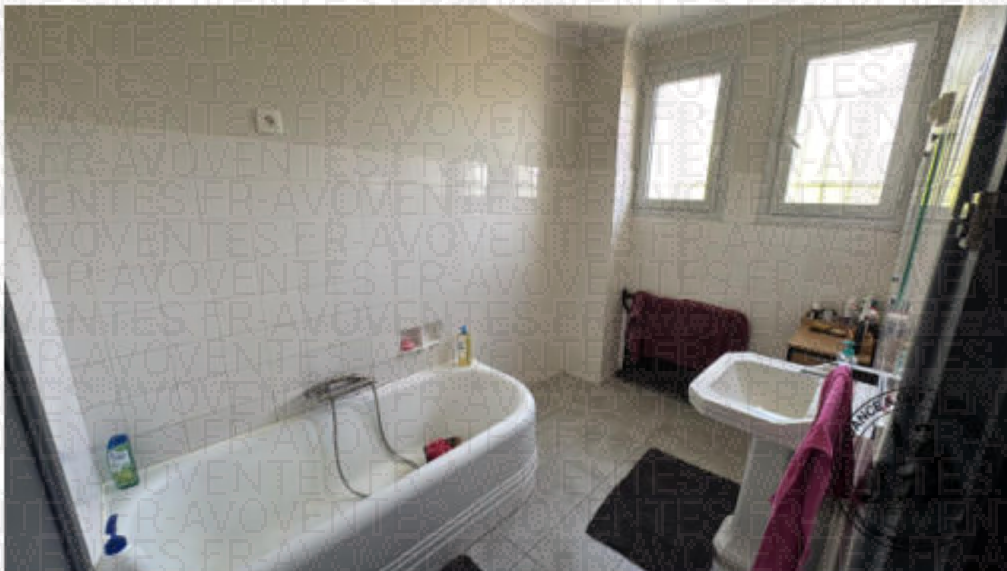
Le chauffage est assuré par un radiateur en fonte, finition peinture noire, sans désordres apparents.

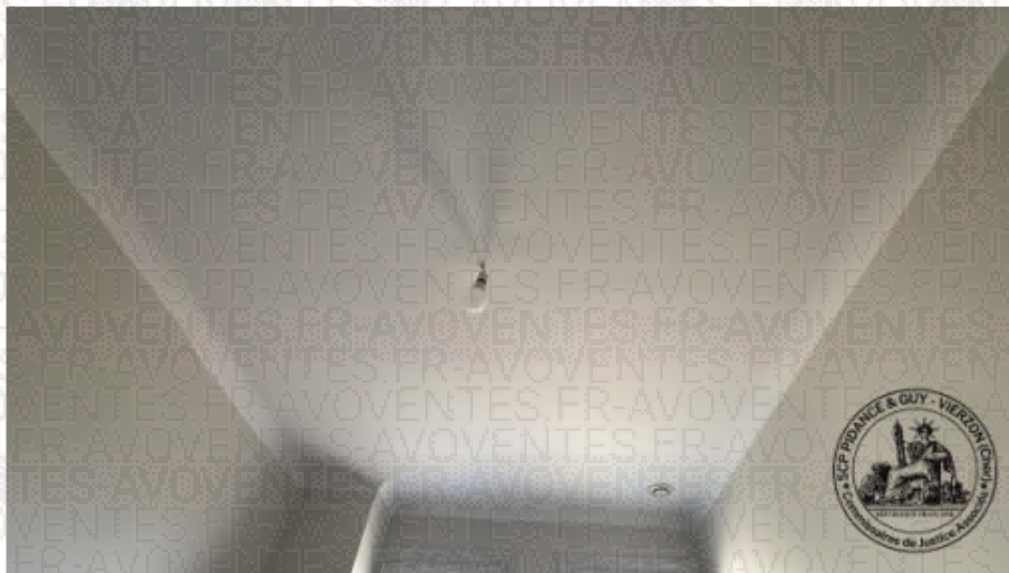
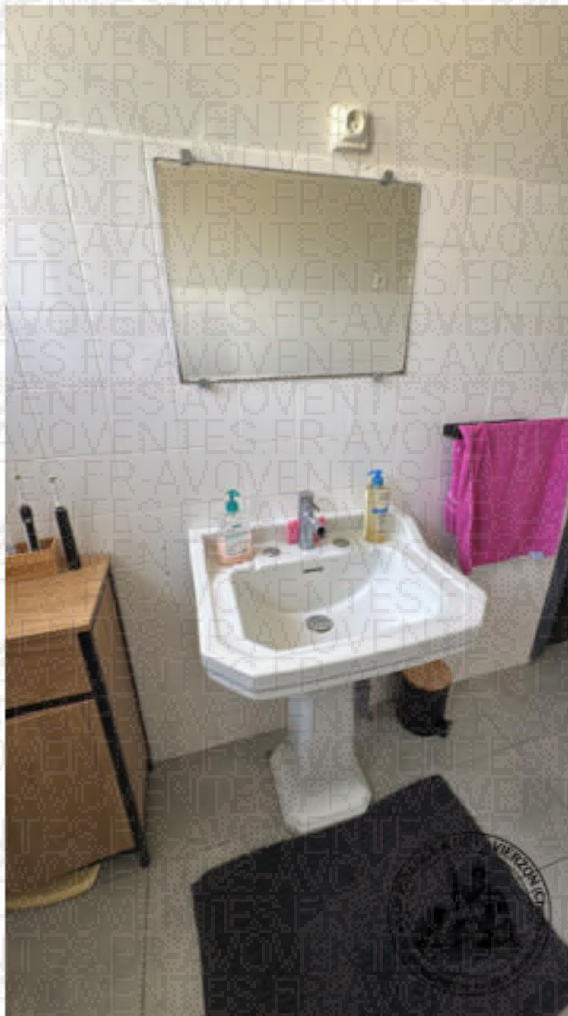
La lumière naturelle est apportée par deux fenêtres menuiserie en aluminium finition effet cerné, un vantail, double vitrage occultant intact, en bon état. Elles sont équipées sur l'extérieur de ferronnerie anti-intrusion.

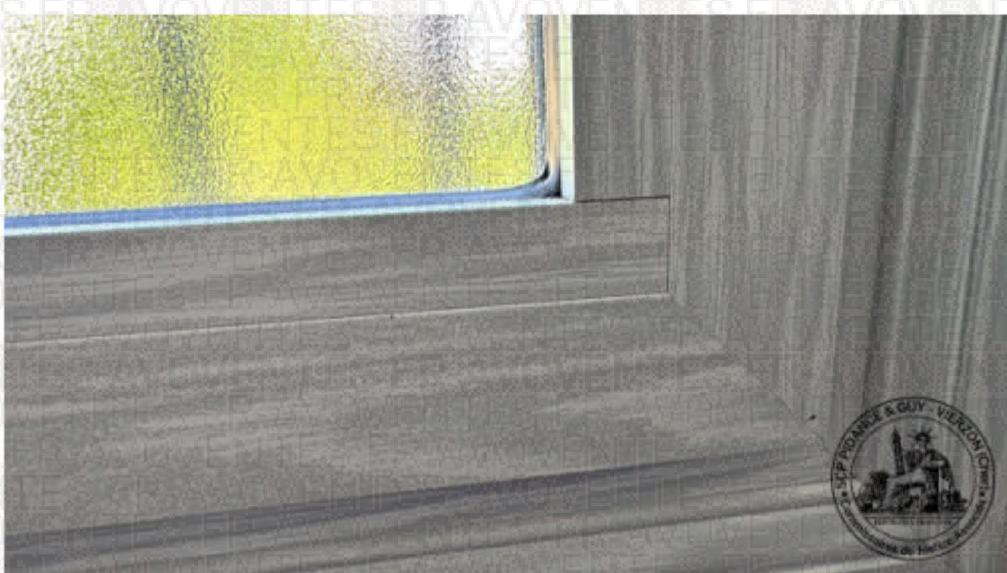
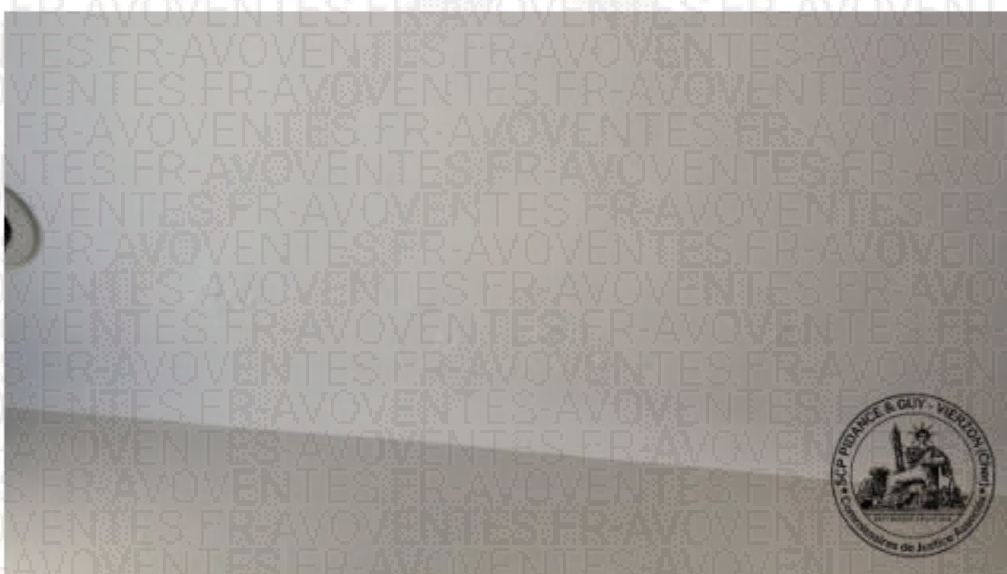
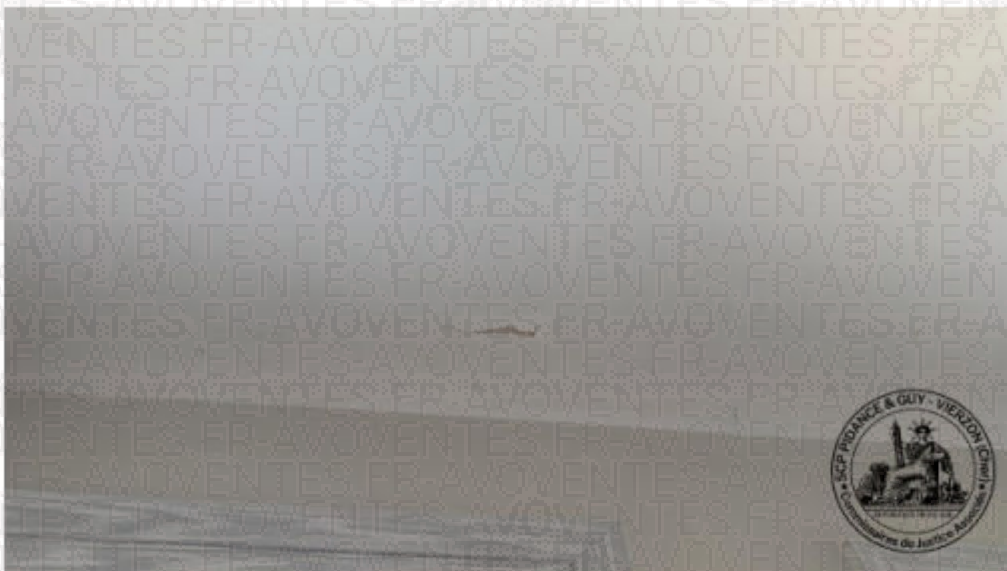
Équipements :

- Un lavabo sur colonne style rétro, en faïence blanche équipée d'une robinetterie mitigeur chromée, dans un état satisfaisant.
- Une baignoire en faïence blanche, style rétro également, dotée d'une robinetterie mitigeur murale avec flexible et douchette, pas de désordre apparent on relèvera en fond de baignoire une usure du revêtement.
- Bouche de ventilation VMC









Toilettes

Accès depuis le couloir par une porte en bois pleine, non récente mais ayant bénéficié d'une restauration peinture dans un état satisfaisant.

Le sol reçoit un carrelage contemporain de teinte grise, dans un état satisfaisant. Plinthes en faïence dans un état similaire.

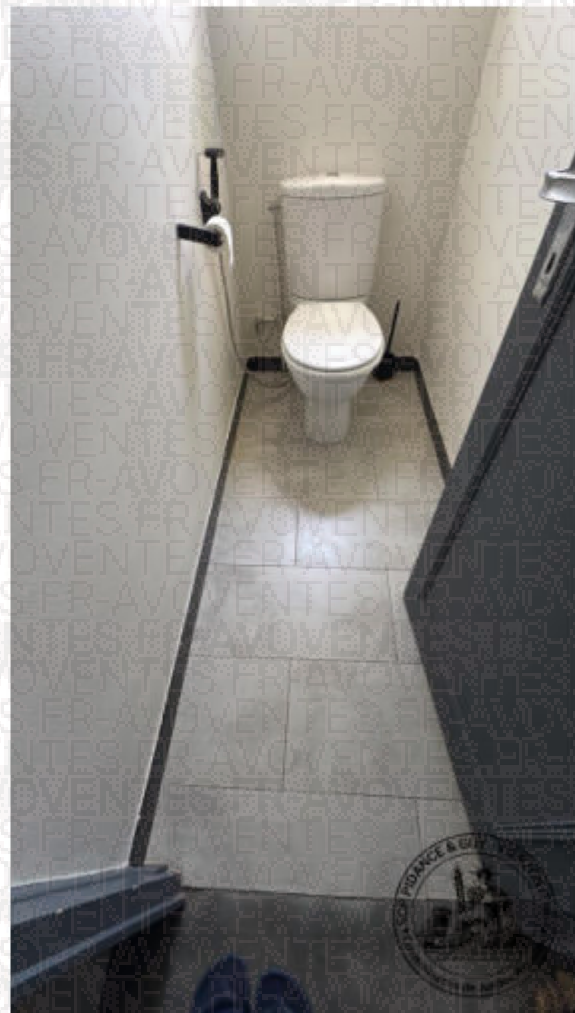
Les murs reçoivent un revêtement de type toile de verre finition peinture, dans un état satisfaisant.

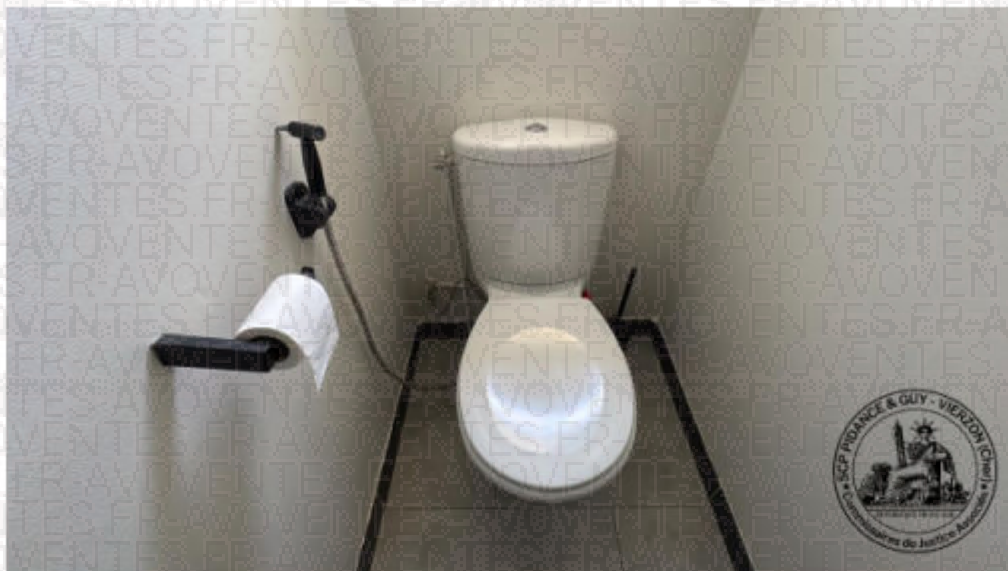
Le plafond bénéficie d'une peinture de teinte blanche, d'aspect homogène, sans dégradation apparente, en bon état. Point lumineux central.

La lumière naturelle est apportée par une fenêtre menuiserie aluminium finition effet cerné, un vantail, double vitrage occultant intact, en bon état, équipée sur l'extérieur de ferronnerie anti-intrusion.

Équipements :

- Toilettes à l'anglaise avec réservoir dorsal, l'ensemble en faïence blanche, en bon état, équipées d'une douchette hygiénique.





Chambre 1

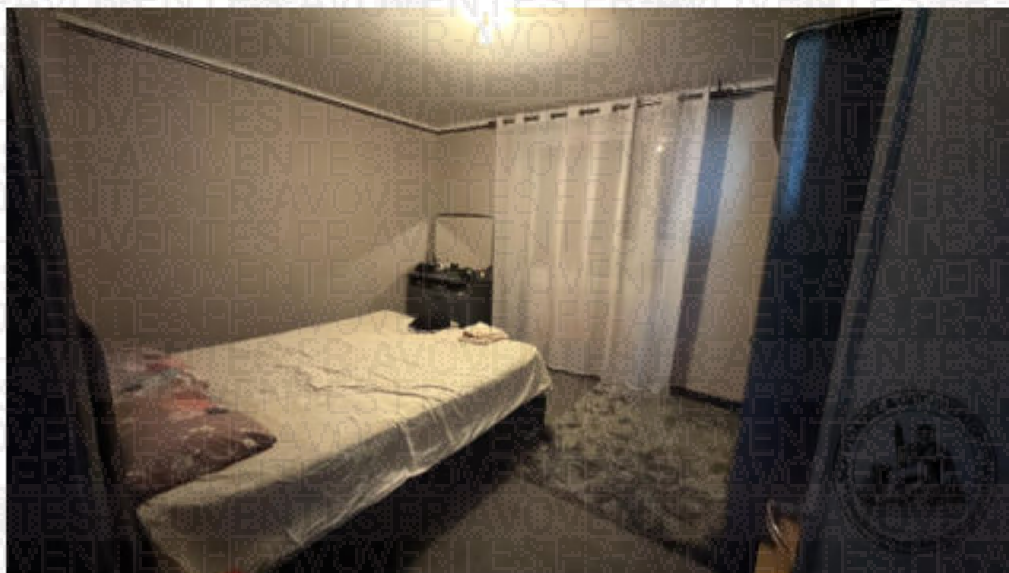
Accès depuis le couloir par une porte en bois pleine, non récente mais ayant bénéficié d'une restauration peinture dans un état satisfaisant nonobstant quelques éclats.

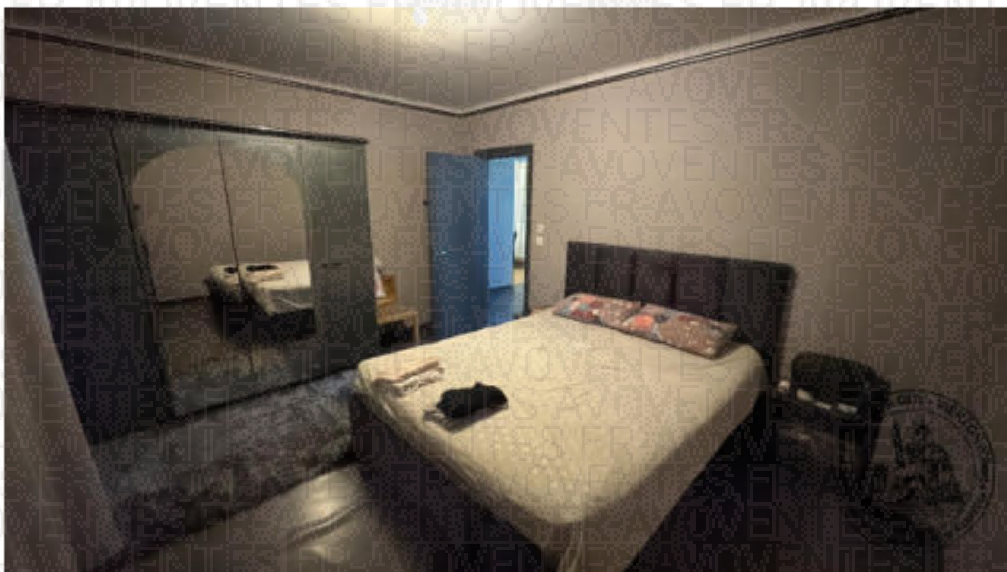
Le sol reçoit un revêtement linoléum de teinte gris foncé avec plinthes en PVC assorties l'ensemble dans un état satisfaisant nonobstant quelques ondulations.

Les murs reçoivent un revêtement finition peinture, dans un état satisfaisant.

Le plafond bénéficie également d'une finition peinture blanche, de teinte homogène sans dégradation apparente, point lumineux central.

La lumière naturelle est apportée par une fenêtre ouvrant en façade arrière, menuiserie aluminium, doubles vantaux, double vitrage intact, en bon état équipé d'un volet roulant motorisé, ensemble en bon état.





Séjour

Accès depuis le couloir distributif par un passage ouvert.

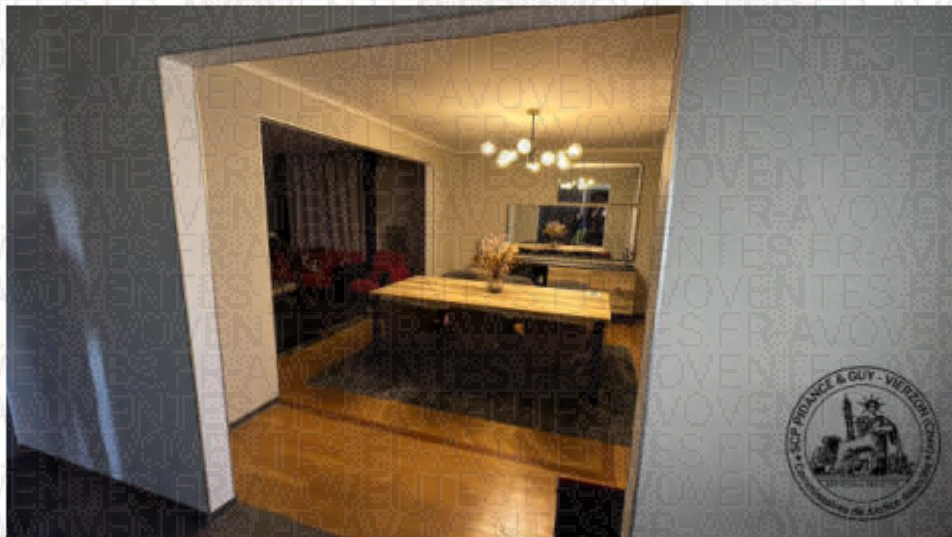
Le sol reçoit un parquet bois, pose à l'anglaise en périphérie et à bâtons rompus en partie centrale, maintenu dans un état satisfaisant sur les parties apparentes. Plinthes en PVC de teinte gris foncé, dans un état similaire.

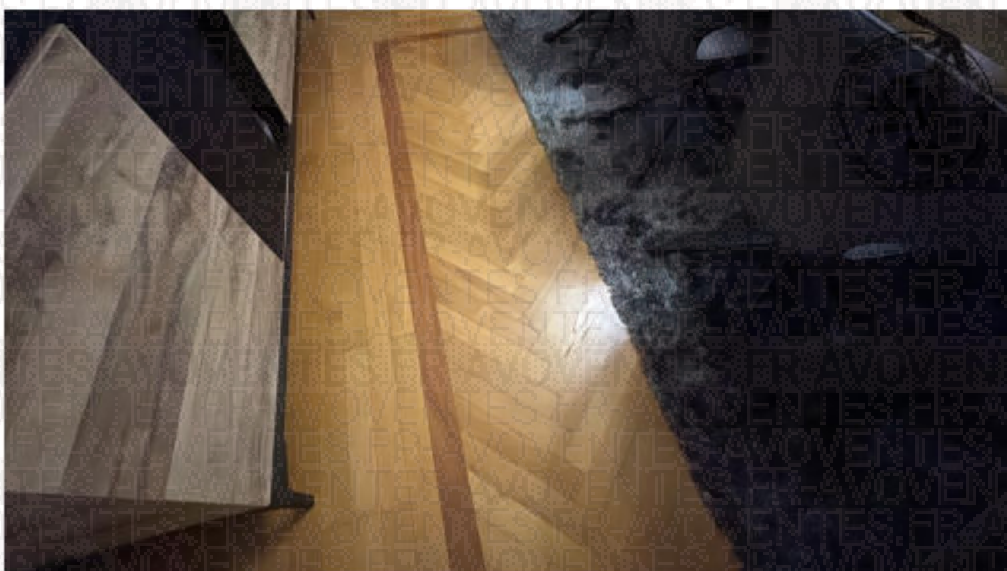
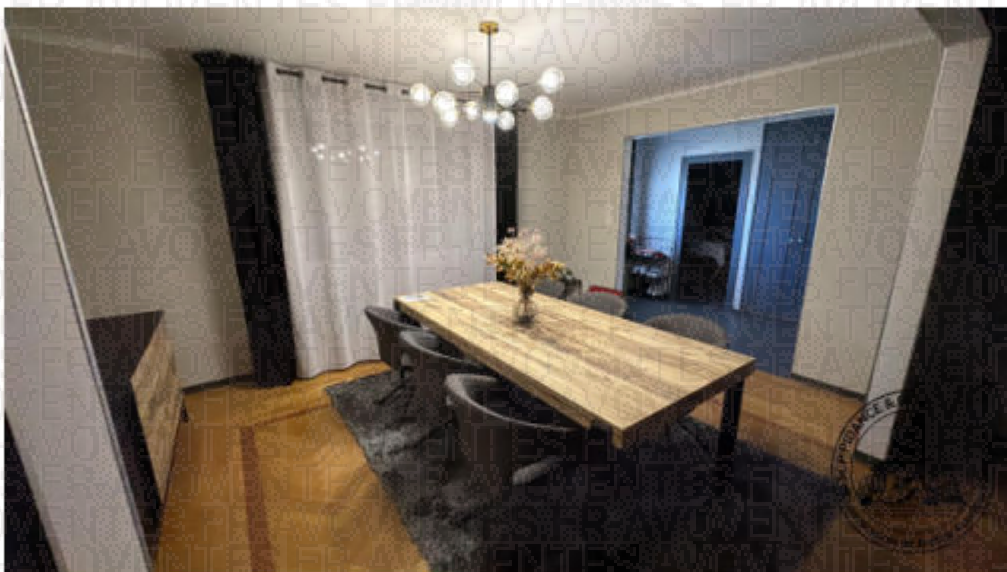
Les murs présentent un aspect visuellement homogène avec une teinte uniforme. Le revêtement mural montre une continuité apparente sans rupture visible. Aucune fissure ni tache visible n'est relevée.

Je relève un plafond finition peinture blanche, d'aspect régulier et de teinte uniforme, point lumineux central.

Le chauffage est assuré par un radiateur en fonte sans désordres structurels apparents mais revêtement peinture souffrant de nombreuses zones écaillées.

La lumière naturelle est apportée par une fenêtre ouvrant en façade avant au niveau du porche, menuiserie en aluminium finition effet cernisé, deux vantaux coulissants, double vitrage intact, dotée d'un volet roulant motorisé, l'ensemble en bon état.





Salon

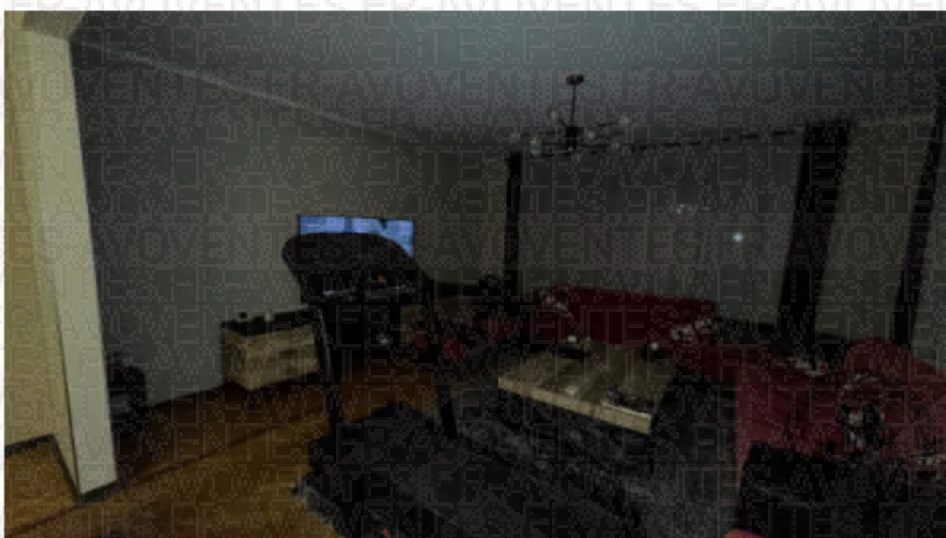
Pièce présentant une configuration similaire à la partie séjour sur laquelle elle donne par un passage ouvert qui constitue l'unique accès.

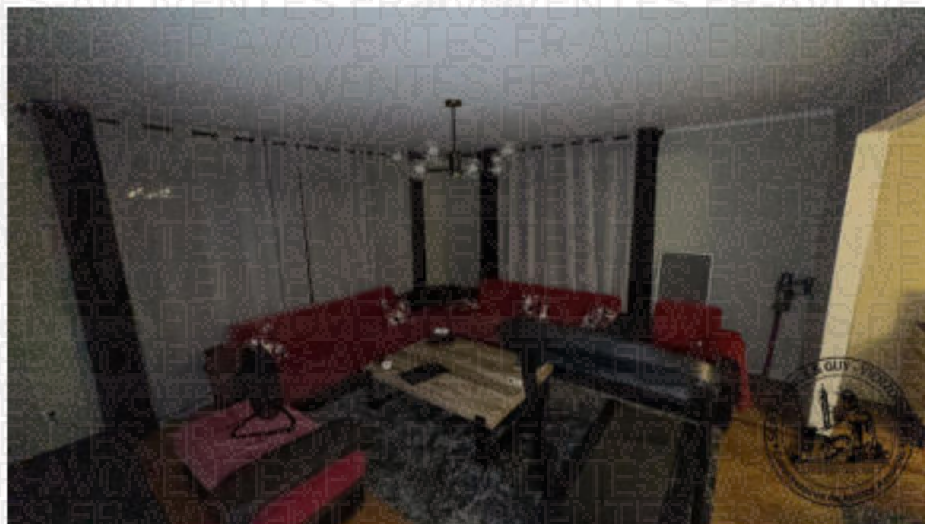
Le sol reçoit un parquet bois, pose à l'anglaise en périphérie et à bâtons rompus en partie centrale, maintenu dans un état satisfaisant sur les parties apparentes. Plinthes en PVC de teinte gris foncé, dans un état similaire.

Les murs présentent un aspect visuellement homogène avec une teinte uniforme. Le revêtement mural montre une continuité apparente sans rupture visible. Aucune fissure ni tache visible n'est relevée.

Je relève un plafond finition peinture blanche, d'aspect régulier et de teinte uniforme, point lumineux central.

La lumière naturelle est apportée par une fenêtre ouvrant sur pignon droit menuiserie en aluminium finition effet cèruse, deux vantaux coulissants, double vitrage intact, dotée d'un volet roulant motorisé, l'ensemble en bon état. Ainsi qu'une baie vitrée ouvrant sur le balcon arrière, deux vantaux coulissants, double vitrage intact de même conception également dotée d'un volet roulant motorisé, en bon état.





Cage d'escalier

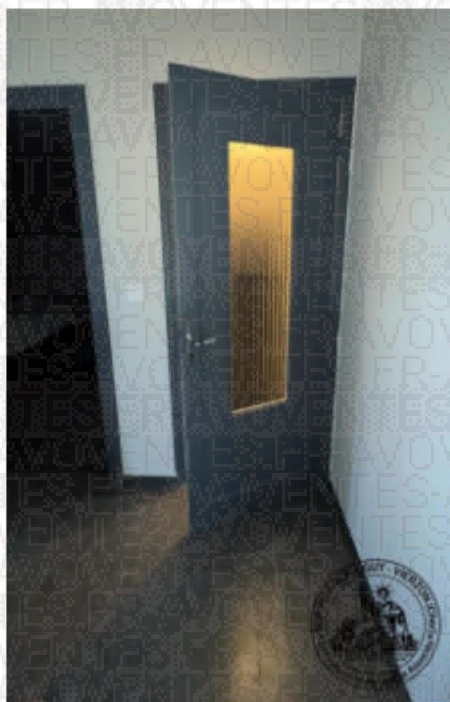
Accès depuis le couloir par une porte en bois ajourée en partie centrale, non récente mais ayant bénéficié d'une restauration peinture dans un état satisfaisant.

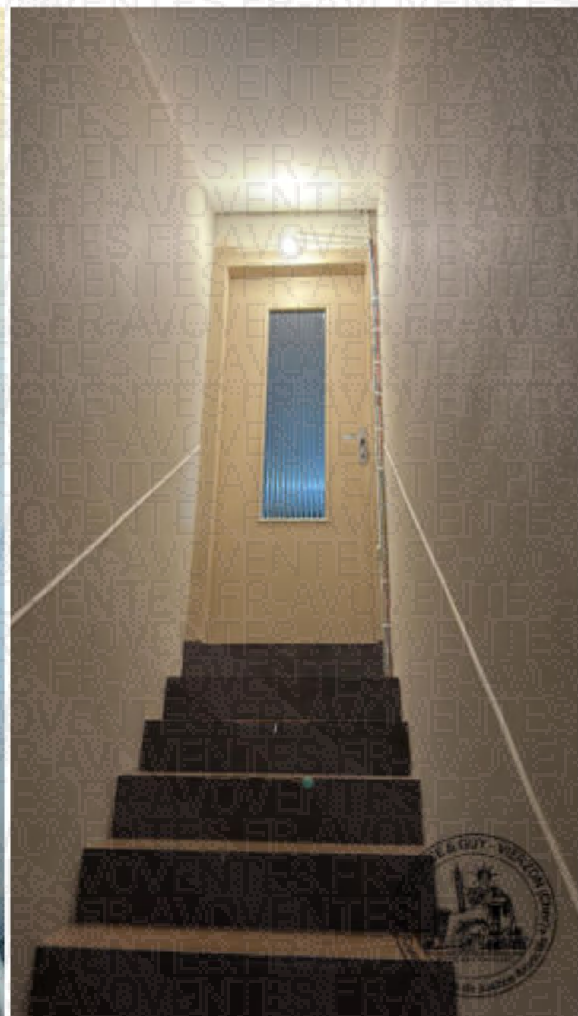
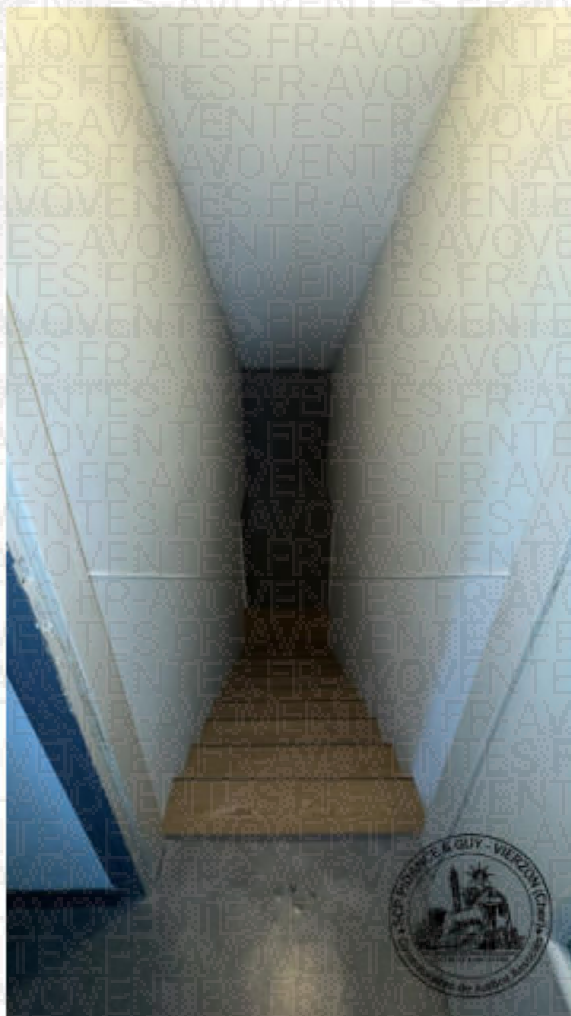
Elle ouvre sur un escalier maçonné avec contremarches, bénéficiant d'un habillage en lames stratifiées, on notera sur les nez de marche la présence de résidus de type adhésif.

Le revêtement mural peint présent un aspect et une teinte homogène, dans un état satisfaisant.

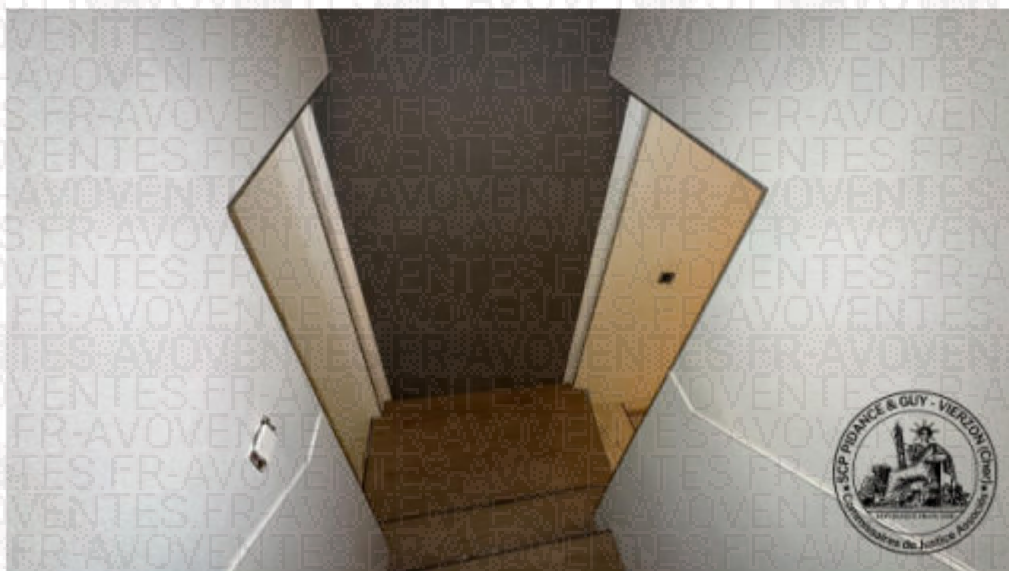
Le plafond reçoit une finition peinture blanche d'aspect visuellement homogène avec une teinte régulière, en bon état.

Éclairage au-dessus de la porte d'accès fonctionnel., On notera une goulotte en lisière de porte dont le cache est partiellement retiré laissant le câblage apparent.





Cet escalier ouvre sur un petit palier permettant de desservir latéralement deux chambres, lames stratifiées au sol et cloison en peinture grise, l'ensemble dans un état correct.



SOUS-SOL

Plan de répartition des pièces



Chambre 2

Pièce située au droit de l'escalier accessible par un passage ouvert dépourvu de toute porte.

En léger contrebas accessible par une marche, le sol reçoit revêtement stratifié avec plinthes assorties en bon état.

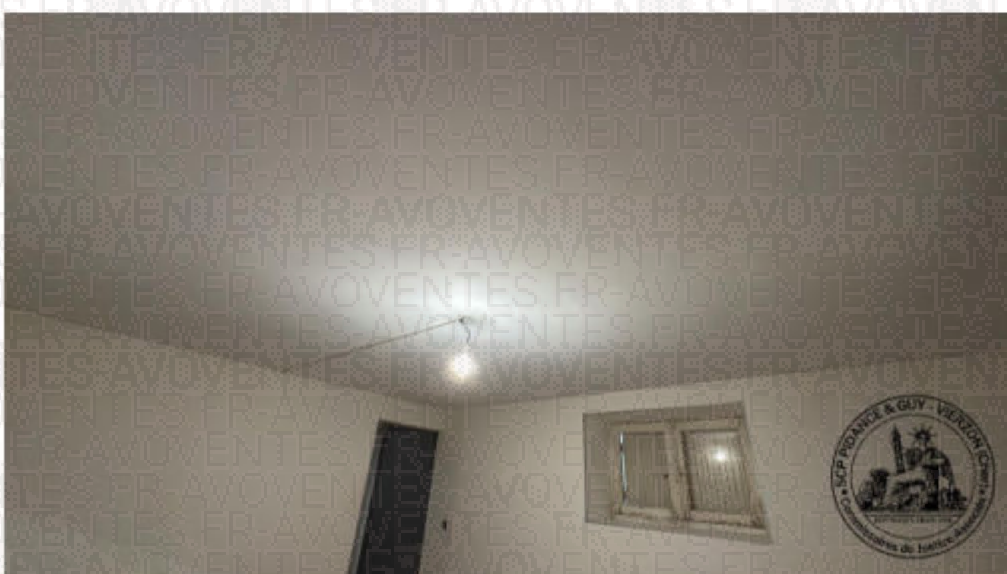
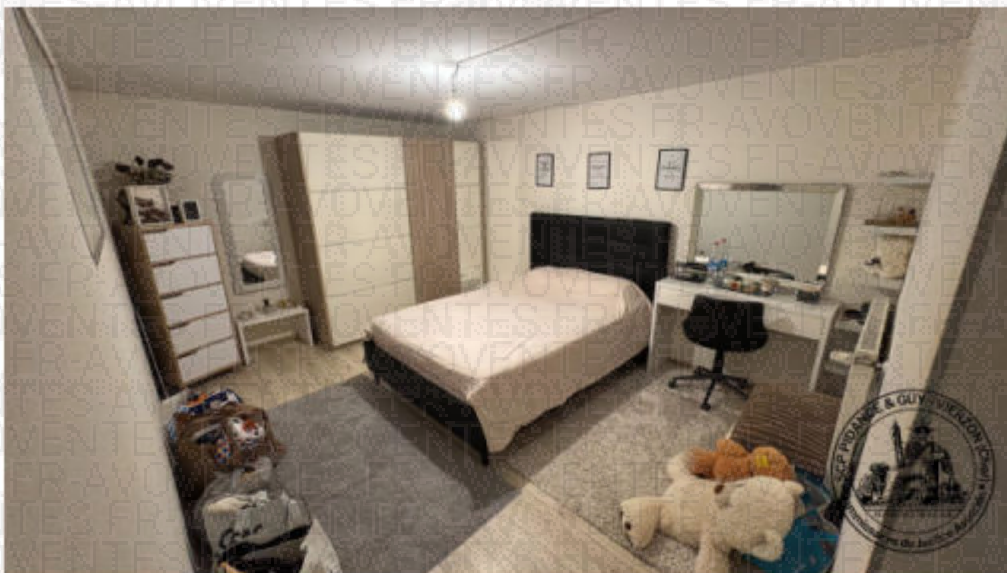
Les murs sont habillés d'un revêtement papier peint en bon état également.

Le plafond bénéficie d'une finition peinture blanche, point lumineux central, en bon état.

La lumière naturelle est apportée par une ouverture en façade arrière, fenêtre menuiserie en bois, d'ancienne génération, le revêtement peinture est dans un état moyen craquelé, doubles vantaux, simple vitrage, fermée de volets bois non récent.

Le chauffage est assuré par un radiateur métallique ne présentant pas de dégradation, surface en bon état.







Chambre 3

Pièce située à gauche de l'escalier accessible par un passage ouvert dépourvu de toute porte.

En léger contrebas accessible par une marche, le sol reçoit revêtement stratifié avec plinthes assorties en bon état.

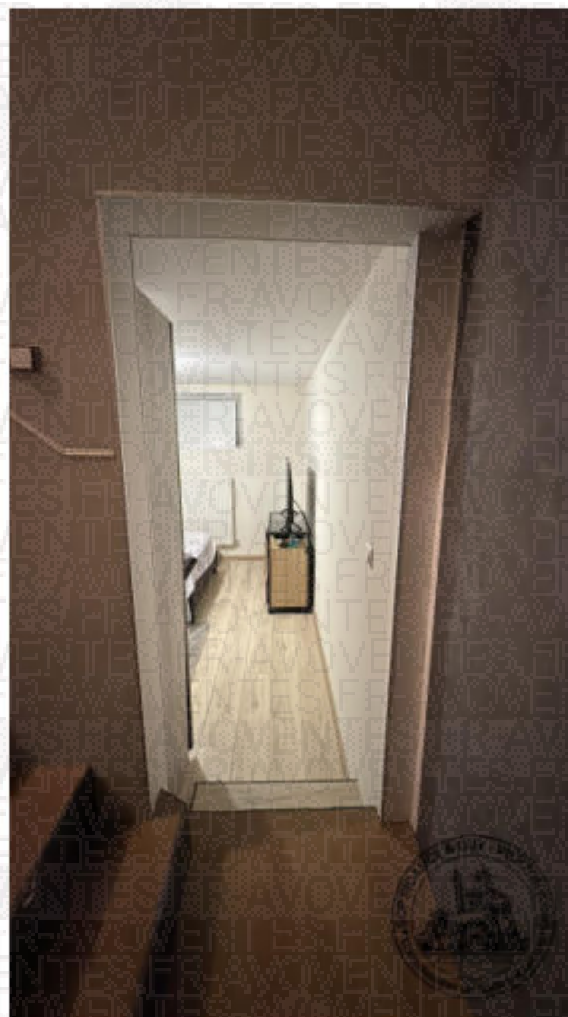
Les murs sont habillés d'un revêtement papier peint en bon état également.

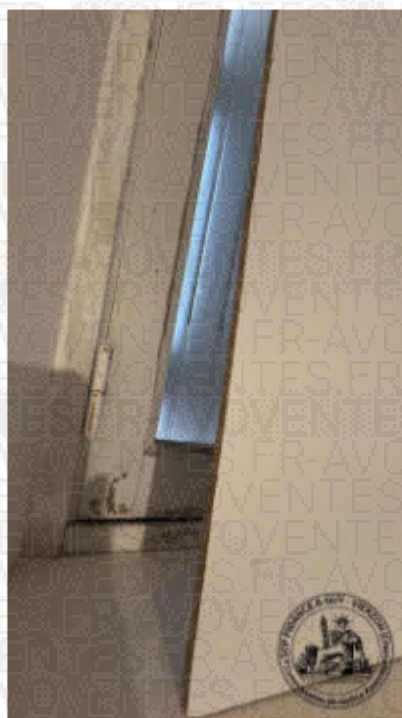
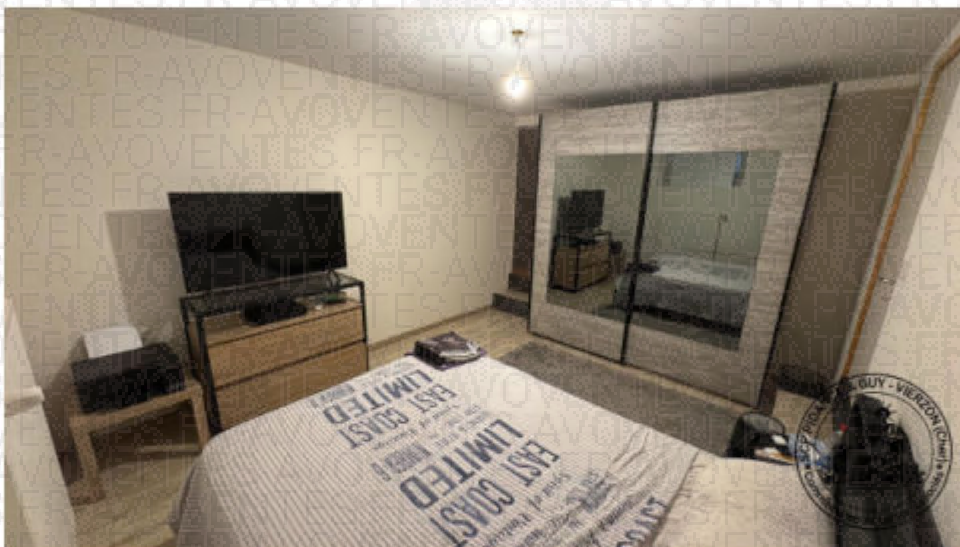
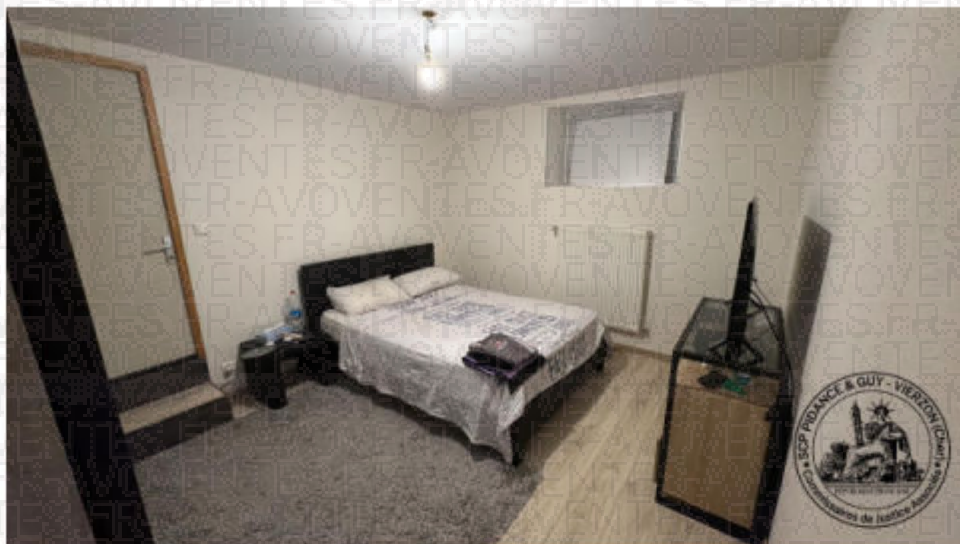
Le plafond bénéficie d'une finition peinture blanche, point lumineux central, en bon état.

La lumière naturelle est apportée par une ouverture en façade arrière, fenêtre menuiserie en bois, d'ancienne génération, le revêtement peinture est dans un état moyen craquelé, doubles vantaux, simple vitrage, fermée de volets bois non récent.

Le chauffage est assuré par un radiateur métallique ne présentant pas de dégradation, surface en bon état.

Elle permet de desservir la buanderie.





Buanderie

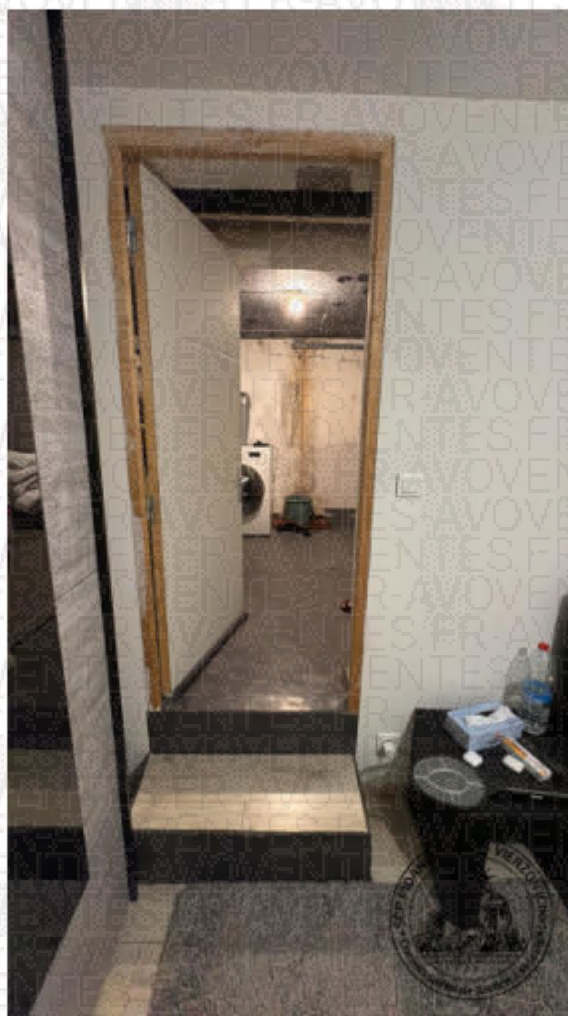
Accès depuis la chambre trois par une porte de type isoplane rehaussé d'une marche habillée d'un revêtement similaire au sol de la chambre

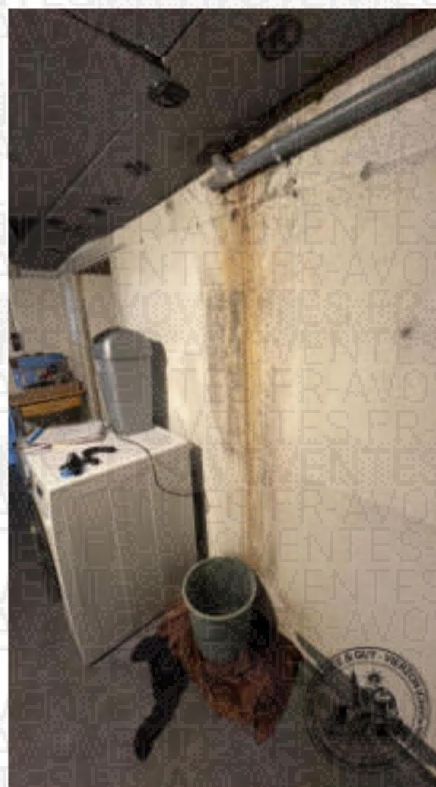
Le sol est revêtu d'un linoléum de teinte gris foncé, sans désordres apparents, on notera des raccords visibles et quelques gondolements.

Les surfaces murales sont revêtues d'une peinture de teinte blanche sur enduit ciment ou aggloméré, en état d'usage, on notera un désordre sur le mur séparatif de la cave avec la présence de coulures marquées de type fuite d'eau en provenance du plafond ou de la tuyauterie adjacente.

Le plafond est habillé de panneaux isolants, dans un état satisfaisant n'appelant pas de remarques particulières. Point lumineux central.

Il s'y trouve la chaudière à condensation alimentée par le gaz de réseau, de moins de 10 ans, en bon état d'aspect ainsi qu'un branchement pour lave-linge.







Garage

Accès depuis la buanderie par un passage ouvert.

Le sol est constitué d'une dalle béton, sans désordres structurels apparents, état d'usage.

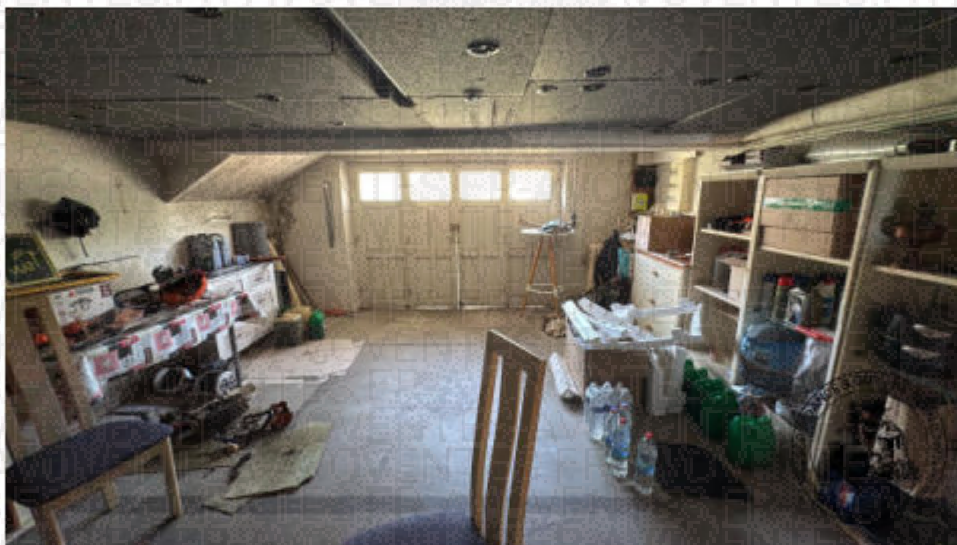
Les surfaces murales sont revêtues d'une peinture de teinte blanche sur enduit ciment ou aggloméré, en état d'usage.

Le plafond est habillé de panneaux isolants, dans un état correct n'appelant pas de remarques particulières. Eclairage par néon central. Seule une bande à proximité de l'ouverture extérieure en est dépourvue laissant apparent un hourdis béton peint de couleur blanche.

Il s'y trouve le tableau électrique, disjoncteur et compteur Linky.

Cet espace ouvre en façade avant par une porte de garage en bois composée de vantaux peints, avec des parties vitrées supérieures, permettant le passage de véhicules automobiles, l'ensemble est vieillissant avec une peinture défraîchie et localement écaillée, carreau fracturé.







Cave

Accès depuis la buanderie par une porte de type isoplane, en état d'usage.

Le sol est en terre battue ponctué de deux cheminements maçonnés.

Les murs sont à l'état brut pour partie constitués d'un enduit ciment ou d'aggloméré avec localement des auréoles d'humidité.

Le plafond est habillé de panneaux isolants, dans un état correct n'appelant pas de remarques particulières. Un dispositif d'éclairage est présent en partie centrale.

Cet espace dispose d'une ouverture en façade avant, fenêtre menuiserie en bois, d'ancienne génération, le revêtement peinture est dans un état moyen craquelé, doubles vantaux, simple vitrage, fermée de volets bois non récent.





Conditions d'occupation

L'ensemble immobilier est occupé par
leurs enfants au titre de leur habitation principale.

ainsi que

Superficie des biens

Est annexé au présent procès-verbal, le certificat de mesurage qui a été établi ce même jour par la Société CESAM afin de se conformer à l'article 322-2-1° du code des procédures civiles d'exécution.

oOo

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir
ce que de droit avec clichés intégrés.

Durée de la prestation sur site 01h15mn (13h30-14h45)

Coût :

Emolument A.R444-3 C.Com	221.36
Emol A 444-18 C.Com.....	150.30
Frais de déplacement A.A444-48	9.40
Total HT	381.06
TVA 20.00 %	76.21
Total	457.27

Commissaire de Justice
Maître Séverine GUY



Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2240648
Date du repérage : 23/06/2026

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Cher Adresse : 64 Rue Félix Pyat Commune : 18100 VIERZON (France) Section cadastrale BZ, Parcelle(s) n° 269 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et Adresse
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : SCP SOREL et ASSOCIES - Représenté par Avocat Adresse : 3 Rue Emile ZOLA 18000 BOURGES (France)	Repérage Périmètre de repérage : Habitation
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : Raison sociale et nom de l'entreprise : LESAM Adresse : 43 Rue du Docteur Coulon 18200 SAINT-AMAND-MONTROND Numéro SIRET : 53011629200026 Désignation de la compagnie d'assurance : AXA Numéro de police et date de validité : 4966442804 - 01/01/2027	
Superficie privative en m² du ou des lot(s) Surface loi Carrez totale : 121,60 m² (cent vingt et un mètres carrés soixante) Surface au sol totale : 190,08 m² (cent quatre-vingt-dix mètres carrés zéro huit)	

Résultat du repérage

Date du repérage : **23/06/2026**
 Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
 Liste des pièces non visitées :
Combles - Combles (Escalier escamotable hors service)
 Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Maitre GUY
 Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
Sous-Sol - Pièce A	0	27.9	Garage
Sous-Sol - Pièce B	0	16.58	Cave
Sous-Sol - Pièce C	14.09	14.09	Chaudière
Sous-Sol - Pièce D	12.64	12.64	
Sous-Sol - Pièce E	14.4	14.4	
1er étage - Pièce 1	8.04	8.04	
1er étage - Pièce 2	37.47	37.47	
1er étage - Placard	1.11	1.11	
1er étage - Pièce 3	11.71	11.71	
1er étage - Pièce 4	5.58	5.58	
1er étage - Pièce 5	1.76	1.76	
1er étage - Pièce 6	14.8	14.8	
1er étage - Balcon	0	14	
1er étage - Peller	0	10	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :

Surface loi Carrez totale : 121,60 m² (cent vingt et un mètres carrés soixante)
Surface au sol totale : 190,08 m² (cent quatre-vingt-dix mètres carrés zéro huit)

Fait à **SAINT-AMAND-MONTROND**, le
23/06/2026

C.E.S.A.M.
 Cabinet d'Expertise Saint-Amant
 43, Rue du Docteur Goussier
 18200 SAINT-AMAND-MONTROND
 Tél: 02 48 96 37 93
 Siret: 530 116 292 00018 - APE: 7120 F

Aucun document n'a été mis en annexe

